

**Tableau 3.1.2 Nombre d'entreprises ayant mentionné des postes vacants selon la MRC et la taille de l'entreprise**

Grands groupes sectoriels de la fabrication (Manufacturier) par MRC	Nombre d'entreprises enquêtées	Région Chaudière-Appalaches		
		Entreprises <u>ayant</u> des postes vacants		Entreprises <u>n'ayant pas</u> de postes vacants
		%	Nombre de postes	%
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>2194</b>	<b>21%</b>	<b>1267</b>	<b>79%</b>
L'Islet	96	18%	52	82%
Montmagny	136	17%	43	83%
Bellechasse	208	22%	170	78%
Ville de Lévis	581	25%	506	75%
Lotbinière	146	17%	45	83%
La Nouvelle-Beauce	209	24%	127	76%
Robert-Cliche	122	25%	86	75%
Les Etchemins	88	17%	27	83%
Beauce-Sartigan	345	16%	108	84%
L'Amiante	263	18%	103	82%
<b>Taille des entreprises</b>				
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>2194</b>	<b>21%</b>	<b>1267</b>	<b>79%</b>
5 à 19 employés	1441	15%	335	85%
20 à 49 employés	467	26%	396	74%
50 employés et plus	286	41%	536	59%

Source : Enquête sur les industries et la main-d'œuvre, Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches, novembre 2007 à février 2008

Compilation et traitement : Direction de la planification, partenariat, information sur le marché du travail et services aux entreprises. Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches

Note : La population ciblée était l'ensemble des entreprises de la région de Chaudière-Appalaches comptant cinq employés et plus. Toutefois, certains secteurs d'activités ne faisaient pas partie de la population cible.

Secteurs non inclus : agriculture, mines, construction, services publics, fabrication de produits en bois, services immobiliers et services de location, gestion de sociétés et d'entreprises, services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale, arts, spectacles et loisirs et finalement les administrations publiques.

L'échantillon comportait 3 334 coordonnées d'établissements auprès desquels 2 194 entrevues téléphoniques ont été complétées. Ces entreprises répondantes représentent 67 209 employés sur le territoire.

Postes vacants : Postes à pourvoir lors de l'entrevue à l'exception des postes devant être pourvus par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement (Période de référence : entre le 12 novembre 2007 et le 4 février 2008).